



DÉPARTEMENT
DU VAR

ARRONDISSEMENT
DE TOULON

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

Conseil de Quartier NORD

GIP Nouvelle Seyne Tour C
Place de Berthe

Réunion Plénière

Réunion du Mercredi 20 Octobre 2010



Étaient présents.-

Pour le Conseil Municipal.-

Christian BIANCHI, Adjoint au Maire chargé des Quartiers Nord.

Pour le Conseil de Quartiers.-

Jamila BEN MLAH - Thierry BILLOIR - Marc BONFILS - Felix CANEZZA - François CASUBOLO - Pierre COLETTI - Françoise DUBOIS - Elio DURANTE - Denis GENER - Jean LORCA - René MALAUD - Pierre MANARANCHE - Jean-Pierre MARGIER - Hanifa MARTIN DALIBEY - Pierre NOVELLI - Raphaël ONETTO - Lucienne PEREZ - Gina PILOTO - Jo SEGHI - Geneviève VIGNOLO - Monique VINAS - Brigitte WULLENS - Yves XABADA

Étaient Excusés :

Michel REYNIER, adjoint au Maire chargé du développement de la démocratie locale,
Roland BONNEFOI, conseiller de quartiers.

Participait également à cette réunion.-

Jean Luc TRINEL

Étaient associés aux travaux.-

Antonio GONCALVES, Chargé de mission, Conseil Général du Var, «Quartier Solidaire»,

Yves PETIT, Ingénieur chef territorial, chef de projet PRU,

Roger TIRION, Responsable du service Gestion de Proximité Seynoise,

Luc PALANGIE, Directeur territorial, service Vie des Quartiers,

Rajaa SAADAoui, secrétaire, conseil de quartiers Nord.



Christian BIANCHI, adjoint au Maire chargé des quartiers Nord, ouvre la séance. Il remercie les conseillers de quartiers, et les fonctionnaires territoriaux qui ont répondu présents, ce soir, à son invitation.

Il accueille, également, **Jean-Luc TRINEL** qui a manifesté son intention de participer à nos travaux. Ce dernier rejoint le conseil de quartiers Nord.

Il note ensuite la présence d'**Antonio GONCALVES**, chargé de mission au Conseil Général du Var, responsable de la mise en oeuvre de la politique en faveur des quartiers solidaires dans notre ville, qui a souhaité suivre notre séance de travail.

Il demande l'indulgence des conseillers de quartiers sur la préparation de cette rencontre compte tenu du contexte social actuel. Cette réunion se situe dans un moment particulier de notre histoire traversée par d'importants mouvements sociaux auxquels il participe pleinement.

- **DÉNOMINATION DES VOIES ET RÉSIDENCES.-**

Christian BIANCHI donne, ensuite, la parole à **Yves PETIT**, Ingénieur chef territorial, chef de projet PRU. Ce dernier réalise un point sur l'action autour de la dénomination des voies et ensembles résidentiels situés au cœur du quartier Berthe.

Il souligne tout particulièrement la qualité du travail pédagogique conduit avec les écoles. Cette action a été relancée en début d'année scolaire. Un calendrier de travail a été arrêté. Les participants entre dans le vif du sujet. La reprise de cette action lui apparaît plus tonique.

Il convient de noter que le groupe scolaire Lucie AUBRAC rejoint le groupe de travail.

Il rappelle la composition du groupe de travail. Il lance un appel au volontariat.

Ce groupe du travail « dénomination » se réunira début 2011 pour formuler des propositions sur le secteur du Floréal où la résidentialisation débute. L'objectif principal du groupe de travail se concentre sur ces résidences.

D'autre part, **Yves PETIT** prolonge son intervention en soulignant les diverses transformations survenues dans le quartier et notamment les opérations autour :

- de l'îlot Rostand (travaux terminés) ;
- des villas de Pergaud (en cours de finition) ;
- du Prairial / Germinal, le long de l'avenue Jules Renard.

Il porte à la connaissance des conseillers que les premières rencontres avec les habitants sur la résidentialisation du Germinal commencent. L'université du Citoyen accompagne cette démarche de concertation. Outre les effets de la résidentialisation, ces rencontres abordent le suivi des travaux.

Profitant de cette intervention, **Pierre NOVELLI** poursuit le débat sur le futur chantier « constructa » qui débutera Place Schoelcher.

Christian BIANCHI rappelle l'historique de ce dossier. Il fait remarquer que l'ancienne municipalité avait prévu d'implanter cette construction à proximité immédiate du Bt B du Floréal. Les habitants étaient, en désaccord, avec ces propositions qui réduisaient de manière significative l'ensoleillement du bâtiment et modifiaient leur environnement immédiat.

Accompagné des représentants de la CNL et des habitants du quartier, il est intervenu à plusieurs reprises sur ce dossier en attirant l'attention des décideurs sur les inconvénients liés à cette implantation.

Cette action collective a permis de faire modifier cette décision. Le nouvel emplacement répond tout à fait aux préoccupations exprimées par les habitants. Des commerces seront aménagés en rez-de-chaussée du bâtiment. La création d'une aire de jeu pour les adolescents et d'un espace vert est également envisagée.

Yves PETIT présentera les grandes lignes de ce projet.

- **PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ QUARTIER SOLIDAIRE.- CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR.-**

Christian BIANCHI présente **Antonio GONCALVES** chargé de mission au Conseil Général (Quartier Solidaire).

Ce dernier réalise un tour d'horizon de l'activité de ses services.

On notera la naissance d'un journal de quartier.

Ce journal sera diffusé dès ce samedi. Il sera publié tous les 2 à 3 mois. Il portera son regard sur la vie du quartier et de ses habitants.

- **PRÉSENTATION DU SERVICE DE GESTION DE PROXIMITÉ SEYNOISE.-**

Dans le même esprit, **Christian BIANCHI** présente **Roger TIRION** responsable du service de Gestion de Proximité Seynoise.

Celui-ci décline l'ensemble des missions du service dont il a la charge. Il rappelle tout d'abord que ce service constitue un outil supplémentaire de la démocratie locale.

Il évoque, ensuite, le dispositif mis en place pour contrôler les chantiers immobiliers. Ce dispositif repose, tout particulièrement, sur un cadre administratif qui fixe les contraintes juridiques, administratives et techniques des chantiers.

L'ensemble de ces dispositions est réuni dans un arrêté. Cette police de chantiers constitue une réponse adaptée aux nuisances constatées. Les chefs de chantiers sont désormais soumis à des contrôles réguliers par les services.

Il démontre l'efficacité du système actuel et le compare au dispositif ancien ; dispositif qui dispersait les moyens et n'obtenait pas les résultats escomptés. Ainsi, l'absence de coordination des services ne permettait pas de répondre aux exigences de sécurité.

Cette « police de chantier » mise en place améliore les aspects de sécurité et réduit les nuisances liées à la mauvaise volonté des entreprises. Désormais, ces sociétés sont contrôlées et verbalisées, s'il y a lieu.

A ce propos, **Félix CANEZZA** fait état des dégâts occasionnés par les entreprises. Il interroge Roger Tirion sur :

- les recours susceptibles d'être engagés par le service et ;
- la prise en charge éventuelle, par la ville, des dégâts occasionnés par les entreprises intervenant sur les chantiers.

Roger TIRION invite les personnes à ne pas hésiter à prendre contact avec le Comptoir Citoyen. Celui-ci peut vous orienter selon la nature de la requête.

Ainsi, sous la condition que notre collectivité soit maître d'ouvrage du chantier, ceci ne posera pas de difficultés particulières.

Bien entendu, il conviendra de démontrer sa responsabilité dans le sinistre signalé. Les assurances souscrites sont là pour répondre à ces dégâts.

Dans le cadre de cette rubrique, **Geneviève VIGNOLO** intervient notamment sur l'insuffisance du nettoyage du jardin Bobby SAND et, ensuite, sur le boulo-drome situé à proximité immédiate de ce parc.

Elle attirera également l'attention de l'élu sur la présence de plaques de regard de visite du réseau gaz à proximité du rond-point.

Elle poursuit ses remarques sur le stationnement anarchique avenue Rosa LUXEM-BURG, la présence de véhicules épaves et sur la fréquence réduite et très irrégulière des contrôles réalisés par les équipages de la police municipale ou de la police nationale.

Roger TIRION précise que l'enlèvement des véhicules épaves constitue une problématique difficile à résoudre.

Il résume cette difficulté en une phrase « aussitôt évacuées, aussitôt remplacées ».

Il remarque l'impatience que manifestent les conseillers de quartiers sur la résolution de ces difficultés. Il note que la présence de plus de 100 véhicules épaves sur les quartiers.

Il soulignera l'effort budgétaire consacré par la collectivité à la résolution de ce phénomène, sans pour autant, apporter une réponse satisfaisante.

Dans le même ordre d'idées, Françoise DUBOIS fait observer que la route Honoré d'Estienne d'Orves, en raison du stationnement anarchique de véhicules, peut présenter sur certaines portions de cette voie des problèmes de sécurité routière.

Elio DURANTE conforte cette intervention. Il stigmatise le comportement incivique des automobilistes sur l'ensemble de la commune. Leur attitude désinvolte se traduit, notamment par le stationnement illicite et gênant de véhicules. Il cite l'exemple de l'école Victor HUGO.

- **SUIVI DES TRAVAUX.-**

Roger TIRION rappelle que les travaux relatifs à l'aménagement de la gare : aires de stationnement et nouvel accès aux quais sont en cours de réalisation. Ces travaux apporteront un meilleur confort aux usagers. Il évoque ensuite les travaux liés au dépôt bus Gai Versant. Ils sont suivis par l'agglomération TPM.

Félix CANEZZA poursuit la discussion sur ce dernier point en s'appuyant sur les plans. Il note la présence de deux zones réservées.

Jean Luc TRINEL fera part de ses interrogations sur les schémas routiers et les difficultés de circulation rencontrées par l'ensemble des citoyens sur la ville.

On note également les remarques de **Monique VINAS** sur les travaux autour de la gare SNCF. Elle poursuit ses observations sur le dépôt bus du réseau Mistral et les effets qu'engendreront ces véhicules sur la circulation de la voie Yitzhak RABIN.

Pierre MANARANCHE questionne l'élu sur l'échéancier de ces travaux. Ce dernier précise que les travaux se termineront en 2012.

- **PLAN DE CIRCULATION GAI VERSANT.-**

Roger TIRION aborde ensuite le plan de circulation sur le Gai versant.

Il répond à **Jean Luc TRINEL** sur sa question relative au plan d'occupation des sols.

Il indique que ce document d'urbanisme n'a pas été révisé entre 1987-1998. Les dispositions contenues dans le P.L.U. actuel n'ont pas tenu compte des effets de l'urbanisation sur les flux de circulation.

Il rappelle qu'une place de stationnement pour 70 m² de logement était exigée. Ces prescriptions faisaient la part belle aux opérateurs immobiliers. Cet état de fait a engendré un parc automobile supérieur à la capacité de stationnement. On se retrouve, d'une part, avec ce problème auquel, d'autre part, s'ajoute celui de la circulation.

Ceci impose à la ville d'adopter des mesures d'élargissement des voies, d'augmentation des emplacements de parkings et une réflexion sur les plans de circulation. Le P.L.U., en cours de révision, tend à prendre en compte ces problématiques.

Christian BIANCHI apporte quelques précisions sur le plan de circulation de Gai Versant.

Félix CANEZZA complète l'intervention de Christian BIANCHI.

Il rappelle le contenu de son intervention lors de la réunion plénière du mois de juin. Il fait observer que le compte rendu de cette rencontre n'a pas été établi. Cette difficulté ne permet pas aux conseillers de quartiers de suivre avec attention l'ensemble des travaux des commissions.

Il fait remarquer que le service infrastructures s'est engagé à organiser une réunion assez rapidement.

Il insiste sur les éléments nouveaux qu'il convient de retenir.

Il demande à Christian BIANCHI de réunir la commission circulation / stationnement / sécurité dans les meilleurs délais pour traiter de cette question. L'adjoint au Maire provoquera une rencontre avec le service infrastructures avant la fin de cette année.

Christian BIANCHI signale qu'il rencontrera accompagné de Joël CANAPA, Directeur Général de l'Office Public Terre du Sud Habitat, les habitants de la résidence « le Plein Sud », le 5 novembre 2010.

Cette rencontre complétera son tour d'horizon sur le chemin du Gai Versant.

- **DÉSIGNATION CONSEILLERS DE QUARTIERS.-**

COMMISSION SUR LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE DES ANTENNES DES OPÉRATEURS DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Christian BIANCHI demande aux membres de la commission de désigner un conseiller de quartiers à la commission sur les problématiques liées à la présence des antennes des opérateurs de la téléphonie mobile. La **candidature de Elio DURANTE** est enregistrée. Avis favorable unanime du conseil de quartiers.

COMITÉ D'USAGERS SUR LA POLITIQUE GLOBALE DU STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE (PARCS DE STATIONNEMENTS, POLITIQUES TARIFAIRES, ZONES BLEUES...)-

Il enregistre ensuite la **candidature de Geneviève VIGNOLO** au comité d'usagers sur la politique globale du stationnement dans la commune (parcs de stationnements, politiques tarifaires, zones bleues...). Avis favorable unanime du conseil de quartiers.

QUESTIONS DIVERSES.-

- **IMMEUBLE LE ST LAURENT - SIGNALÉTIQUE D'ACCÈS AU LABORATOIRE.-**

Sur cette question posée par un conseiller de quartiers, **Christian BIANCHI** s'engage à rechercher des solutions. Il fixera un rendez-vous avec les résidents de cet immeuble pour examiner cette question.

- **SÉCURITÉ PIÉTONNE.-**

Thierry BILLOIR évoque différents problèmes liés à des aspects de sécurité piétonne.

En réponse, **Christian BIANCHI** souhaite que ces difficultés soient examinées avec les intéressés. Les habitants sont à même d'apporter des solutions dans le cadre de la concertation en liaison avec les services en charge de ces problématiques.

Il fait part de l'expérience conduite par l'Office Public Terres du Sud Habitat qui, dans le cadre de la résidentialisation, mobilise les locataires des immeubles concernés par ces dispositions. Cette concertation est réalisée en pied d'immeuble. La dernière rencontre de ce type a réuni 80 personnes.

L'exemple du « Floréal » est significatif. L'écoute a été privilégiée. Les mesures retenues correspondent aux choix des locataires.

Notre conseil de quartiers pourrait s'approprier cette démarche pour résoudre certains dossiers.

- **COULOIR BUS – BOULEVARD JEAN ROSTAND.-**

François CASUBOLO interpelle l' élu de quartiers sur les problèmes d'incivilité rencontrés sur le boulevard Jean Rostand (couloir bus).

Christian BIANCHI laisse la parole à **Jo SEGHI**, conseiller de quartiers, qui a été désigné par notre instance pour suivre ce dossier.

Jo SEGHI rappelle les situations et le contexte particulier de ce dossier.

Il revient sur l'origine de cette problématique. Il indique que les résidents, occupant les immeubles bordant le boulevard Jean Rostand, constataient les nuisances sonores et les comportements dangereux occasionnés par quelques jeunes gens notamment liée à un usage détournée de la voie de bus (anneau de vitesse, rodéo...).

Ces habitants ont demandé l'intervention des services de la police nationale sans résultat. Ils ont manifesté leurs inquiétudes au sein du conseil de quartiers face à la dégradation de leur cadre de vie quotidien. Il note qu'en 2007, grâce à la mobilisation des habitants, un calme relatif s'était installé pendant une période de 6 mois.

Il souligne que **Christian BIANCHI** a porté ce dossier et relayé nos inquiétudes auprès des partenaires institutionnels en charge de la prévention.

Jo SEGHI fait observer que cette problématique a été évoquée à plusieurs reprises dans le cadre de réunions. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a consacré une séance de travail en associant le conseil de quartiers Nord. Des propositions ont été formulées pour résoudre ces incivilités récurrentes (aménagement du couloir bus : chicanes, réduction de la voie de circulation, vidéo surveillance, enquêtes, suivi des jeunes adolescents...).

Jo SEGHI espère que ces propositions seront retenues et qu'elles apporteront un apaisement dans ce quartier. Il demande aux conseillers de quartiers de rester attentifs.

Christian BIANCHI fait remarquer que les propositions d'aménagement du couloir bus n'ont pas été retenues par la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée¹. Des raisons techniques ont été invoquées. Le réseau Mistral se dirigerait plus vers une campagne de prévention et de sensibilisation.

Monsieur le Maire interpellera, à nouveau, Monsieur le Président de la commission transport de la Communauté d'Agglomération à ce sujet.

D'autre part, **Jo SEGHI** rapporte que, dans le même secteur (face à l'école Victor Hugo), un grave accident de la circulation a eu lieu, récemment. Celui-ci est lié à la vitesse excessive. Il convient de réfléchir à un aménagement de cette voie en matière de sécurité routière passive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, il est 20 heures.

1.- *la thématique Transport est de la compétence de la Communauté d'Agglomération*